

## **Conditions générales pour la location de propriétés en formule demi-pension**

Voici les conditions générales CG de « PureChalets Limited, 221 High Street, Blackwood, NP12 1AL ». Exerçant son activité sous le nom de PureChalets Ltd et ci-après dénommé "PureChalets" "Nous", "Notre", ou "Nos". Ces CG concernent la location de PROPRIETES EN FORMULE DEMI-PENSION fournies par PureChalets.

Les "propriétés en formule demi-pension" désignent les locations de séjours en propriétés en formule demi-pension énumérés sur le formulaire de réservation.

Le "Formulaire de réservation" désigne le formulaire de réservation électronique intégrant les présentes conditions générales que le chef de groupe et chaque personne figurant dans le groupe acceptent par voie électronique.

Le "chef de groupe" désigne la personne indiquée comme telle dans le formulaire de réservation. Le chef de groupe doit être âgé de plus de 18 ans.

Le terme "groupe" désigne toutes les personnes dont le séjour en propriété en formule demi-pension a été réservé et qui figurent sur le formulaire de réservation, et comprend également tout changement de nom ultérieur à la réservation initiale.

### **1.0 Accord**

1.1 Les CGV contenus dans ce document ainsi que votre formulaire de réservation constituent le contrat entre PureChalets et toutes les personnes mentionnées dans le formulaire de réservation. Le contrat est considéré conclu dès lors que le formulaire de réservation a été envoyé et complété par e-mail par le chef de groupe, accompagné d'un acompte NON REMBOURSABLE (voir section 2.1) ou du paiement intégral, selon le cas.

1.2 Lorsque le paiement a été effectué par téléphone, sans qu'un Formulaire de réservation ait été rempli, un contrat entre vous et PureChalets prend effet immédiatement après le traitement d'un paiement par carte de crédit/débit ou d'un virement bancaire pour l'acompte ou le paiement intégral de votre séjour. Il s'agira d'une confirmation orale de votre réservation. Une confirmation écrite vous sera ensuite envoyée par courrier électronique.

1.2 Le chef de groupe est responsable, au nom de tous les autres membres du groupe, de toutes les questions relatives à la réservation, il sera donc personnellement responsable de toutes les sommes dues par le reste des personnes figurant sur le formulaire de réservation.

1.3 "Le groupe" désigne toutes les personnes dont le séjour en propriété en formule demi-pension a été réservé et dont le nom figure sur le formulaire de réservation, ainsi que tout changement de nom ultérieur à la réservation initiale.

1.4 Si à tout moment, avant la date de début de séjour, un changement de chef de groupe a lieu, PureChalets doit en être informé, soit par e-mail, soit par téléphone, par le chef de groupe initial.

1.5 En aucun cas, des invités supplémentaires ne sont autorisés à séjourner que ceux spécifiés sur le formulaire de réservation. Le non-respect de cette règle peut entraîner l'annulation immédiate de votre réservation, et qu'il vous soit demandé, à vous ainsi qu'à votre groupe, de quitter immédiatement la propriété en formule demi-pension concernée.

Aucune compensation ne sera versée à cet effet.

## **2.0 RÉSERVATION**

2.1 Une fois que la disponibilité de la propriété a été confirmée par PureChalets, une réservation n'est valable que sur paiement d'un dépôt non remboursable de 100 £ par personne ("le dépôt"), sauf accord contraire de PureChalets. Une demande de réservation NE SERA PAS CONFIRMÉE tant qu'un acompte complet n'aura pas été reçu. Un formulaire de réservation dûment rempli doit également être soumis dans les 7 jours pour compléter une réservation.

2.2 Si une réservation est demandée par écrit/email ou verbalement, sans paiement d'un acompte, la réservation sera considérée comme NON GARANTIE jusqu'à ce que les fonds de l'acompte soient reçus. Ainsi, PureChalets se réserve le droit de vendre la même semaine dans la même propriété à un autre client sans notification.

2.3 Le solde final de vos vacances doit être payé en totalité 8 semaines avant la date de début de votre séjour chez PureChalets. Pour les réservations effectuées dans les 8 semaines précédant la date de début des vacances, le montant total du séjour sera demandé au moment de la réservation afin de garantir votre réservation.

2.4 Si le solde final n'est pas reçu 8 semaines avant le début de vos vacances chez PureChalets, nous nous réservons le droit d'annuler la réservation et de conserver tout acompte versé et de prélever des frais d'annulation comme indiqué aux sections 5.5 et 5.6 ci-dessous.

PureChalets se réserve alors le droit de revendre la même semaine dans la même propriété en formule demi-pension à un autre client sans notification.

2.5 Si vous, ou votre groupe, modifiez les détails de votre vol après avoir réservé votre séjour et que PureChalets a effectué le transfert de l'aéroport ou tout autre arrangement en votre nom, des frais administratifs de 50 £ pourront être encourus et ajoutés à votre solde final.

### **3.0 TARIFS**

3.1 Les tarifs à la semaine indiqués sur le site PureChalets pour l'hébergement en hiver comprennent uniquement une semaine (7 nuits) d'hébergement, les repas du soir avec vin pour 6 nuits et les petits déjeuners pour 7 matins. Les prix ne comprennent pas les vols ou les frais de voyage, les transferts d'aéroport, les assurances voyage, vacances et médicales, ni la garde d'enfants. Les forfaits de remontées mécaniques, la location de matériel et les cours de ski ne sont pas non plus inclus, sauf indication contraire.

3.2 Les prix hebdomadaires indiqués sur le site web PureChalets pour l'hébergement en été comprennent une semaine (7 nuits) d'hébergement, les repas du soir avec vin pour 5 nuits et les petits déjeuners pour 7 matins. Les prix ne comprennent pas les vols ou les frais de voyage, les transferts, les assurances de voyage, de vacances et médicales ni la garde d'enfants. Les forfaits de remontées mécaniques en été, la location de matériel et les cours ne sont pas non plus inclus, sauf indication contraire.

3.3 PureChalets garantit le tarif de votre séjour tel qu'il est indiqué au moment de la réservation et tel qu'il figure sur votre formulaire de réservation. PureChalets se réserve le droit d'augmenter ou de diminuer le prix annoncé des séjours non vendus à tout moment.

### **4.0 REGLEMENT**

4.1 PureChalets accepte les règlements par virement bancaire, sur nos comptes bancaires britanniques ou français, et par carte de crédit ou de débit.

4.2 PureChalets ne sera pas tenu responsable pour les frais que vous aurez à payer pour les virements bancaires internationaux ou les frais imposés par votre banque ou l'émetteur de votre carte. Cela comprend également les écarts de paiement ou les frais supplémentaires causés par les variations des taux de change utilisés par votre banque ou l'émetteur de votre carte.

4.3 En cas de règlements non honorés, le chef de groupe sera contacté pour effectuer un paiement immédiat par un autre moyen. En cas de non-règlement par autre moyen, nous nous réservons le droit d'annuler la réservation et de conserver les acomptes versés, ainsi que de prélever des frais d'annulation, comme indiqué aux points 5.5 et 5.6 ci-dessous.

PureChalets se réserve alors le droit de revendre la même semaine dans la même propriété à un autre client sans notification.

4.4 En cas de retard de règlement de votre solde final, tous les frais ou pertes de revenus encourus en notre nom seront ajoutés à votre solde. Nous nous réservons le droit d'annuler vos vacances si vous ne réglez pas votre solde final. Aucune compensation ne sera accordée.

### **5.0 ANNULATION**

5.1 En raison de circonstances indépendantes de la volonté de PureChalets, il peut être nécessaire de modifier une réservation confirmée ou de l'annuler complètement. PureChalets fera tout son possible pour éviter que cela ne se produise, cependant, si cela est inévitable, PureChalets contactera le chef de groupe dès que possible. Dans ce cas, PureChalets s'efforcera de prendre d'autres dispositions pour l'hébergement (à hauteur de la même valeur) si disponible, d'offrir un séjour alternatif avec PureChalets à hauteur de la même valeur ou d'offrir un remboursement complet de toute somme payée en relation avec la réservation d'une propriété en formule demi-pension. Aucune autre compensation ne sera offerte.

5.2 Nous ne pouvons pas accepter de responsabilité ni verser d'indemnité lorsque l'exécution de nos obligations contractuelles est empêchée ou affectée par des événements constituant un cas de force majeure - c'est-à-dire actes ou menaces de guerre, troubles politiques, activités terroristes, conditions météorologiques défavorables, nuages de cendres volcaniques, grèves, catastrophes naturelles, épidémies, émeutes, troubles civils, conflits du travail, activités terroristes, catastrophes naturelles ou techniques, guerre nucléaire ou tout autre événement similaire échappant à notre contrôle ("Force majeure").

5.3 Vous, ou tout membre de votre groupe, pouvez annuler vos vacances à tout moment, à condition que le chef de groupe fasse l'annulation par écrit ou par courrier électronique.

PureChalets n'est pas tenu responsable de la non-livraison ou de la non-réception d'une telle annulation écrite.

5.4 Votre acompte sera conservé pour couvrir les frais administratifs et des frais d'annulation seront prélevés comme suit :

#### 5.5 Frais d'annulation

Les frais d'annulation seront prélevés comme suit :

Notification de l'annulation 6 à 8 semaines avant la date d'arrivée - Vous serez tenu de payer 50 % du montant total dû pour vos vacances.

Notification d'annulation 4 à 6 semaines avant la date d'arrivée – Vous serez tenu de payer 75 % du montant total de votre séjour.

Annulation moins de 4 semaines avant la date d'arrivée - Vous serez tenu de payer 100 % du montant total de votre séjour.

5.6 La non-réception du solde du coût du séjour ne sera pas considérée comme une notification d'annulation. Les clients restent redevables des frais d'annulation indiqués ci-dessus s'ils annulent leur séjour par la suite.

## **6.0 LIMITATION DE RESPONSABILITÉ**

6.1 PureChalets n'accepte aucune responsabilité, quelle qu'en soit la cause ou la manière, et ne verse aucune compensation pour :-

- a) Tout événement de Force Majeure.
- b) Les conditions météorologiques ou de circulation défavorables, les avalanches, les coulées de boue, les glissements de terrain et les conditions d'enneigement et l'effet que ces éléments peuvent avoir sur l'organisation du voyage, l'hébergement et les activités.
- c) les restrictions imposées par les autorités de la station, les remontées mécaniques, les écoles de ski ou les prestataires de location de ski.
- d) Les préparatifs de voyage effectués par le groupe ou en son nom.
- e) Tout dommage corporel ou décès, quel qu'en soit le lieu ou la manière, causé à un visiteur et/ou à un membre du groupe pendant la durée de son séjour. En cas de décès ou de blessure corporelle sur vous-même ou un membre de votre groupe séjournant avec nous dans le cadre de votre réservation, nous déclinons toute responsabilité si ce décès ou cette blessure corporelle n'est pas dû à une faute de notre part ou de nos fournisseurs. En particulier, nous n'acceptons aucune responsabilité si le décès ou les blessures sont causés sans faute de notre part ou de celle de nos fournisseurs ou sont dus à des circonstances que nous ne pouvions raisonnablement prévoir ou que nous n'avons pas pu éviter.

Vous êtes entièrement responsable de la surveillance des enfants qui se trouvent dans le groupe occupant l'hébergement fourni par PureChalets.

6.2 Ces limitations n'ont pas pour but d'exclure tout droit légal dont le groupe et/ou le visiteur pourrait disposer.

6.3 Les présentes conditions générales et toute obligation non contractuelle qui en découle ou qui y est liée sont régies par le droit anglais.

a) Les tribunaux d'Angleterre ont la compétence exclusive pour régler tout litige découlant des présentes conditions générales ou en rapport avec celles-ci (y compris un litige relatif à l'existence, la validité, la résiliation des présentes conditions générales et toute obligation non contractuelle découlant des présentes conditions générales ou de la négociation du contrat prévu par les présentes conditions générales ou en rapport avec celles-ci).

6.4 Une personne qui n'est pas partie au présent accord n'a pas le droit, en vertu du Contrat (Rights of Third Parties) Act 1999, de faire appliquer une clause quelconque du présent accord, à condition que cela n'affecte pas un droit ou un recours du tiers existant ou étant disponible en dehors de cet Act.

## **7.0 - HEURES D'ARRIVÉE ET DE DÉPART**

7.1 Le jour de votre arrivée, vous pouvez accéder à la propriété après 16 heures. Toutefois, si vous arrivez plus tôt, vous pouvez laisser vos bagages avec nous pendant que vous vous baladez en ville.

7.2 Pour le départ, les chambres doivent être libérées avant 10 heures. Si vous souhaitez skier le dernier jour de votre séjour et que vous prévoyez donc de réserver un vol de retour plus tardif, PureChalets peut garder vos bagages gratuitement. PureChalets ne peut pas garantir qu'une chambre et une douche seront mises à votre disposition.

## **8.0 SERVICE DE NAVETTE DANS LA STATION À DESTINATION ET EN PROVENANCE DES REMONTÉES MÉCANIQUES**

8.1 Si vous séjournez au Chalet Orion, ou à l'appartement Eridan E1, PureChalets propose un service de navette gratuit pour vous rendre aux remontées mécaniques de Samoëns et en revenir en hiver. L'utilisation de ce véhicule se fait à vos propres risques et PureChalets n'assume aucune responsabilité en cas de décès ou de blessure corporelle causés par l'utilisation de ce service. Ce service n'est pas applicable en été.

Le service du matin à destination des remontées mécaniques sera convenu à une heure qui vous conviendra, mais avant 10 heures. Le service de l'après-midi entre la remontée mécanique de Samoëns et les chalets commence à 16 heures.

Veillez noter que ce service est gratuit et ne fait pas partie du prix du séjour.

## **9.0 RESPONSABILITÉS et COMPORTEMENT**

9.1 Tous les clients doivent agir et se comporter de manière à ne pas affecter ou gêner les autres clients et des résidents locaux, ou avoir un effet négatif sur la réputation de PureChalets. Les bruits excessifs à l'intérieur ou dans l'enceinte de la propriété après 22 heures relèvent également de cette section.

Les comportements inappropriés ou menaçants envers les employés de PureChalets ou les autres clients ne seront pas tolérés.

PureChalets se réserve le droit de refuser d'héberger plus longtemps les locataires en violation de cette section et les obligations contractuelles seront immédiatement résiliées.

Aucune indemnité ne sera due.

9.2 Dans le cas de réservations à usage non exclusif, PureChalets ne peut être tenu responsable des conflits survenant entre des clients ou des groupes de clients séparés en raison de leur désaccord.

9.3 Toute personne n'ayant pas réservé dans une propriété de PureChalets ne peut rendre visite aux clients qu'après en avoir informé et avoir obtenu l'autorisation du personnel de PureChalets, le personnel de PureChalets étant présent à tout moment.

## **10.0 PERTES, VOLS et DEGATS DE BIENS**

10.1 Toute perte ou tout dommage, quelle qu'en soit la cause ou la manière, causé par le chef de groupe ou les membres du groupe, aux véhicules, aux biens, aux terrains et aux dépendances appartenant à PureChalets ou gérés par l'entreprise, doit être intégralement payé. Cette somme est payable par le chef de groupe, au nom du groupe, quelle que soit la personne responsable.

10.2 Nos clés pour les propriétés en formule demi-pension sont des clés de sécurité, par conséquent, si vous perdez une clé, vous devrez payer 250 € pour son remplacement. Ce montant sera débité immédiatement au moyen d'une carte de crédit/débit.

10.3 Frais en cas de perte ou de dégâts

Tous les articles seront facturés à leur pleine valeur de remplacement, sur la base du prix du neuf pour l'ancien.

10.4 Tout client ne sécurisant pas correctement les sorties ou les fenêtres de la propriété, y compris les portes d'accès aux balcons, aux garages et aux bains à remous, sera tenu responsable de tout bien appartenant à PureChalets volé à la suite de cette négligence.

10.8 PureChalets ne sera pas tenu pour responsable en cas de vol ou perte de biens personnels dans nos locaux / véhicules. Bien que PureChalets s'efforce d'assurer la sécurité des biens personnels de ses clients, PureChalets ne peut la garantir.

10.9 Il appartient au chef de groupe de s'assurer que chaque membre du groupe est responsable de la sécurité de tous ses biens personnels, documents et équipements. Aucune responsabilité ne sera acceptée en ce qui concerne ces articles car il s'agit d'une condition de votre réservation (et donc raisonnablement présumé par PureChalets) que tous les invités aient souscrit une assurance appropriée pour couvrir ces pertes et/ou dommages.

Pour éviter les doutes, veuillez noter que cette section s'applique également aux bijoux, aux vélos tout-terrain, aux vélos de route, aux équipements de ski/snowboard et à tout autre "article de grande valeur" que les clients auront apporté avec eux en vacances.

10.10 Les locataires ne sont pas autorisés à déplacer les meubles dans la propriété. Tout dommage causé aux sols ou aux meubles par le déplacement de meubles sera facturé au client.

#### **11.0 JACUZZIS**

11.1 PureChalets prend très au sérieux l'entretien, la propreté et la maintenance des spas.

Chaque semaine, avant l'arrivée des clients, les jacuzzis sont nettoyés et entretenus.

La qualité et la propreté de l'eau sont également contrôlées tout au long de la semaine. Bien que PureChalets s'efforce d'assurer la sécurité des clients qui utilisent le spa, PureChalets ne peut pas les garantir.

11.2 Les clients utilisent les spas à leurs propres risques et une attention particulière doit être apportée à tout moment, en particulier lors de l'entrée et de la sortie du spa. Une attention particulière doit être apportée en cas de froid et de verglas, car les zones entourant les jacuzzis ne peuvent pas être salées pour enlever la glace.

PureChalets présume que tous les clients, avant d'utiliser le jacuzzi, ont compris les règles d'utilisation.

11.3 Les enfants de moins de 16 ans doivent être surveillés par un adulte à tout moment pour éviter le risque de noyade et/ou de surchauffe.

11.4 PureChalets se réserve le droit de fermer les spas pour des raisons liées, mais non limitées à, des dommages, un déséquilibre chimique, une panne, du vandalisme ou des conditions dangereuses. Un préavis n'est pas nécessaire et dans de tels cas, aucune compensation ne sera due aux clients.



11.5 Nous déclinons toute responsabilité pour les pertes ou dommages, y compris les blessures ou la mort, causés ou subis par une utilisation incorrecte, inappropriée ou malavisée du spa. Il est interdit d'utiliser le spa sous l'influence de l'alcool ou de drogues.

11.6 Par respect pour nos voisins, les jacuzzis ne peuvent pas être utilisés après 21h30 le soir.

## **12.0 POÊLES ET CHEMINÉES**

12.1 Il convient d'être prudent lors de l'utilisation des poêles et des cheminées.

Les flammes nues, les foyers et les cheminées sont chauds et peuvent causer de graves dommages aux biens, aux effets personnels et aux personnes.

Les feux ne doivent jamais être surchargés de bois, brûler de manière incontrôlée et ne doivent jamais être laissés sans surveillance. Les vêtements ou autres objets ne doivent jamais être séchés devant ou sur eux.

12.2 PureChalets n'accepte aucune responsabilité pour les dommages causés aux locataires, aux vêtements des locataires ou à d'autres biens appartenant aux locataires suite à l'utilisation d'un poêle ou d'une cheminée.

12.3 Si un client endommage la propriété de PureChalets en utilisant un poêle ou une cheminée, il sera facturé en conséquence.

## **13.0 ENFANTS**

13.1 Bien que nous nous efforcions de les rendre le plus sûr possible, nos propriétés en formule demi-pension ne sont pas totalement sécurisées pour les enfants.

PureChalets ne sera pas tenu responsable des accidents qui pourraient survenir dans les propriétés en formules demi-pension. Il est de la responsabilité des parents de veiller à ce que leurs enfants soient surveillés à tout instant.

Une attention particulière doit être apportée aux bains à remous, aux cheminées et aux escaliers, car il n'y a pas de garde-feu ni de barrières d'escalier.

13.2 PureChalets peut fournir des chaises hautes, des lits-bébé et des sièges auto pour les bébés et les enfants en bas âge. Toutefois, PureChalets décline toute responsabilité en cas d'accident ou de blessure résultant de l'utilisation de ces articles. Les parents assument l'entière responsabilité de la

sécurité et du bien-être de leurs enfants à tout moment. PureChalets fournira le drap de protection pour les lits-bébé, mais pas d'autre literie pour bébé.

#### **14.0 CHAUSSURES ET MATERIEL DE PLEIN-AIR**

14.1 Il est important que, pour votre confort, une paire de pantoufles ou de chaussures d'intérieur soit incluse dans votre bagage, car TOUTES les chaussures d'extérieur, y-compris les chaussures de ski/snowboard et les chaussures de VTT/cyclisme, sont strictement interdites à l'intérieur de la propriété et des zones communes.

14.2 Tout équipement d'extérieur, y-compris notamment les VTT, les skis, les snowboards, les vêtements sales, souillés ou extrêmement mouillés, doit être entreposé dans le local prévu à cet effet, tel que fourni par PureChalets à l'arrivée.

14.3 La réparation, l'entretien et le nettoyage de ces équipements d'extérieur ne sont en aucun cas autorisés dans l'espace intérieur de la propriété, y compris les terrasses, les balcons et les jardins.

#### **15.0 TABAC**

15.1 Pour des raisons de sécurité, il est strictement interdit de fumer dans les véhicules ou dans les propriétés en formule demi-pension de PureChalets. Si les clients souhaitent fumer, ils doivent le faire en dehors de ces zones ou dans les espaces fumeurs prévus à cet effet.

#### **15.2 SUBSTANCES ILLICITES**

Il ne sera pas toléré de fumer ou de consommer des substances illégales dans ou autour des propriétés en formule demi-pension de PureChalets.

Tout locataire impliqué dans de telles activités sera prié de quitter la propriété. PureChalets se réserve le droit de refuser de les héberger et les obligations contractuelles seront immédiatement résiliées. Aucune compensation ne sera due.

#### **16.0 REGIMES ALIMENTAIRES SPECIAUX**

16.1 Si un client a des besoins alimentaires spéciaux, ceux-ci doivent être discutés avec PureChalets au moment de la réservation. Le nom du client et ses besoins alimentaires détaillés doivent être clairement indiqués sur le formulaire de réservation.

16.2 PureChalets ne peut pas répondre aux besoins alimentaires d'un client si ceux-ci ne sont pas indiqués sur le formulaire de réservation.

16.3 Si un client a des allergies, celles-ci doivent également être indiquées en détail sur le formulaire de réservation.

16.4 Les noix, le lait, les œufs, le blé et les crustacés sont utilisés dans nos cuisines, et nous ne pouvons pas garantir que des traces de ces produits ne seront pas présentes dans nos aliments.

## **17.0 - PLAINTES**

17.1 Dans le cas peu probable où vous auriez une plainte à formuler concernant une partie de vos vacances, vous devez immédiatement en informer le personnel de PureChalets.

17.2 Toute plainte faite AU DÉPART OU APRÈS LE DÉPART ne sera pas prise en compte. Les plaintes ne peuvent être acceptées pour les conditions d'enneigement, les conditions météorologiques, les fermetures de remontées mécaniques ni les services offerts par des fournisseurs tiers, ou tout ce qui est hors du contrôle direct de PureChalets.

## **18.0 - FOURNISSEURS TIERS / ACTIVITÉS**

18.1 PureChalets peut vous aider à trouver et à réserver un grand nombre de services supplémentaires dont vous pourriez avoir besoin pendant vos vacances. Ces services sont soumis aux conditions générales des différentes sociétés tierces.

18.2 Notre aide pour organiser et/ou recommander des fournisseurs tiers ne constitue pas une obligation et PureChalets ne prend aucune responsabilité pour les services de tiers. Tout grief concernant un service tiers doit être entretenu directement avec ce fournisseur.

## **18.0 TRANSFERTS AÉROPORT**

18.1 Les transferts aéroport ne sont pas inclus dans le prix de vos séjours avec PureChalets, mais peuvent être réservés moyennant un coût supplémentaire. Les transferts seront effectués par Purechalets ou par un partenaire de transfert pleinement agréé.

18.2 En cas de circonstances imprévues, hors de notre contrôle ou de celui d'une tierce partie, telles que des retards de vol, des annulations, des pertes de bagages, des conditions météorologiques et routières défavorables, vous pouvez être amené à attendre dans la zone d'arrivée de l'aéroport avant d'être pris en charge. Si cela se produit, vous en serez informé immédiatement à votre arrivée

et serez tenu au courant de la situation par un représentant désigné pour le transfert, le cas échéant.

18.3 Les passagers seront récupérés dans la station entre 3 et 4 heures avant l'heure de départ de leur vol. Purechalets ou nos partenaires ont toujours pour objectif d'amener les passagers à l'aéroport au moins 2 heures avant le départ du vol.

18.4 Les heures de départ de Samoëns en direction de Genève vous seront communiquées la veille de votre départ. Nous vous donnerons suffisamment de temps pour que vous arriviez à l'heure pour votre vol de retour.

### **19.0 PASSEPORT ET VISA**

19.1 Il est de votre responsabilité d'être en possession d'un passeport valide et/ou de tout visa nécessaire. Si vous n'avez pas de passeport britannique ou communautaire, veuillez vérifier les exigences en matière de visa pour les pays que vous visiterez. N'oubliez pas que la plupart des vols sont à destination de Genève en Suisse.

### **20.0 ASSURANCE**

20.1 Le ski, le snowboard ainsi que les activités estivales en montagne peuvent être considérées comme activités dangereuses, tant sur les pistes que hors-piste. PureChalets s'efforcera de rendre votre voyage aussi sûr que possible, mais tous les risques, dangers et aléas ne peuvent être anticipés ou évités. C'est pourquoi vous DEVEZ être assuré avant de participer à un séjour avec PureChalets.

20.2 Il appartient au chef de groupe de s'assurer que chaque membre du groupe dispose de tous les documents d'assurance médicale et d'assurance voyage nécessaires pour être couvert, ainsi que ses biens et ses effets personnels, avant le début du voyage.

### **21.0 CONDITIONS DU CONTRAT**

21.1 Toutes les descriptions figurant sur le site web PureChalets sont données de bonne foi et sont considérées comme correctes. Cela vaut pour tous les éléments, y compris les prix des activités et les informations.

21.2 Afin d'éviter tout doute en cas de conflit entre les informations du site web PureChalets et les conditions générales, les dispositions des conditions générales prévalent.

21.3 Le contrat et la convention sont établis conformément aux présents CG.